

RECONSIDÉRER NOTRE SYSTÈME ALIMENTAIRE







RECONSIDÉRER NOTRE SYSTÈME ALIMENTAIRE

Dossier tiré de la Lettre Paysanne, n°99 - mai 2020



La crise actuelle n'épargne pas le secteur agricole et chacune de ses filières, entrainant des conséquences que les agriculteurs vivent au quotidien dans leur exploitation. Cette crise sanitaire interpelle également sur l'orientation qu'ont prise les secteurs agricole et alimentaire au fil des décennies. La crise actuelle révèle les failles de ce système agro-alimentaire libéralisé, spécialisé et mondialisé (voir point 2). Elle nous rappelle la dépendance des exploitations au fonctionnement des filières et à leurs choix stratégiques. Face à ces différents constats, les revendications que nous portons à la FUGEA ne s'en trouvent que renforcées (voir point 3). Il faut engager la transition de notre modèle agricole et alimentaire afin de le rendre plus résilient, en construisant un système alimentaire viable pour son maillon le plus stratégique : vous, les agriculteurs et les agricultrices.

NOTRE SYSTÈME ALIMENTAIRE À LA CROISÉE DES CHEMINS

a crise actuelle n'épargne pas le secteur agricole et chaque filière subit les conséquences de cette situation dont les impacts sont multiples pour l'aval des filières : certains marchés à l'export se ferment, la main d'œuvre dans les entreprises de l'amont et l'aval est confinée, entre autres. L'observatoire mis en place par le Collège des Producteurs permet chaque semaine d'objectiver l'ampleur de la situation. Ces conséquences, les agriculteurs les vivent au quotidien dans leur exploitation. Bien qu'ils continuent à travailler dans les fermes pour maintenir la production, ces derniers sont touchés par la crise. Impact majeur, les prix payés aux producteurs sont déjà à la baisse dans de nombreuses filières. Les producteurs de lait ont par exemple été sommés de baisser leur prix tout en réduisant leur volume de production. La situation est donc tendue, voire insoutenable financièrement pour de nombreuses exploitations. A court-terme, des mesures doivent être prises pour soutenir les filières et les agriculteurs afin d'assurer la souveraineté alimentaire européenne.

Cependant, il est important de souligner que cette crise sanitaire interpelle l'orientation du secteur agricole et alimentaire. Il est difficile de caricaturer le fonctionnement des filières à un seul schéma d'évolution. Toutefois, nous constatons une fuite en avant du modèle agro-alimentaire depuis de nombreuses années. La politique agricole a peu à peu été libéralisée. Les filières agricoles et les agriculteurs sont soumis à la loi des marchés internationaux. Les prix des denrées agricoles dépendent des cours mondiaux et européens. Les agriculteurs sont mis en concurrence avec des productions ne respectant pas les mêmes normes mais pouvant être importées et vendues sur nos territoires. Dans une même logique, certaines de nos denrées envahissent des marchés étrangers incapables de concurrencer des productions subsidiées.

Dans une logique d'échanges débridés, l'industrie agro-alimentaire s'est orientée vers un nombre restreint de filières agricoles stratégiques. En Belgique, certaines filières, comme celles du lait ou de la pomme de terre,

sont dédiées à l'export et s'organisent à l'échelle européenne ou mondiale. Sous la pression de

l'agro-industrie, notre agriculture s'est spécialisée au fil du temps dans différentes productions. Ces évolutions ne sont pas sans conséquences pour les agriculteurs. Dans les filières conventionnelles, les exploitations deviennent de simples maillons intégrés à

A court-terme, des mesures doivent être prises pour soutenir les filières et les agriculteurs. »

des « chaines de valeurs globalisées ». Les agriculteurs sont poussés à se spécialiser et à s'agrandir dans une logique

d'économie d'échelle, perdant toute capacité de résilience en période de crise (dans ce marché libéralisé et concurrentiel, la marge de manœuvre est faible).

La crise actuelle révèle les failles de ce système agro-ali-



La culture de pommes de terre fait partie des spécialisations sur notre territoire.

mentaire libéralisé, spécialisé et mondialisé (voir point 2). Elle nous rappelle la dépendance des exploitations au fonctionnement des filières et à leurs choix stratégiques. Les producteurs n'y ont que peu de pouvoir et sont souvent utilisés comme variables d'ajustement, notamment au niveau des prix. A une échelle plus globale, c'est la résilience de nos systèmes alimentaires qui doit être remise en question. Cette dernière peut se définir comme la capacité d'un système alimentaire et de ses éléments constitutifs à garantir la sécurité alimentaire au cours du temps, malgré des perturbations variées et non prévues.Cette fragilité du système, nous la constatons également et l'illustrons dans ce dossier en exposant certaines failles concrètes. Il est important de souligner que ces dernières sont d'autant plus problématiques dans un contexte de réchauffement climatique, de perte de biodiversité ou de pénurie énergétique.

Face à ces différents constats, les revendications que nous portons à la FUGEA ne s'en trouvent que renforcées (voir point 3). Il faut engager la transition de notre modèle agricole et alimentaire afin de le rendre plus résilient. Ce discours a été repris dans plusieurs cartes blanches portées à la fois par des acteurs de la recherche et par des associations proches du secteur. Certains décideurs politiques ont également fait des déclarations dans ce sens. Des solutions existent et sont listées dans la troisième partie de ce dossier. Leur mise en œuvre nécessite une approche systémique et collective, chaque acteur ayant un rôle à jouer (des producIl faut engager la transition de notre modèle agricole et alimentaire afin de le rendre plus résilient. >>

teurs aux consommateurs, en passant par l'industrie agro-alimentaire et le monde politique). Au-delà de la résilience des filières, il s'agit de construire un système alimentaire viable pour son maillon le plus stratégique: vous, les agriculteurs et les agricultrices. Nous en sommes convaincus, cette transition du système alimentaire est nécessaire pour faire évoluer nos exploitations vers plus de résilience sociale, économique et environnementale.

1« Les Greniers d'Abondance : https://resiliencealimentaire.org/criteres-de-resilience/»



La FUGEA revendique un modèle agricole plus résilient depuis longtemps.

LES FAILLES D'UN SYSTÈME ALIMENTAIRE NON-RÉSILIENT



LA SPÉCIALISATION DES FILIÈRES : DÉPENDANCE AUX EXPORTATIONS ET PERTE D'AUTONOMIE ALIMENTAIRE

omme mentionné en première partie, l'industrie agro-alimentaire wallonne et belge s'est peu à peu spécialisée dans un nombre réduit de filières. En parallèle, notre agriculture s'est spécialisée dans certaines spéculations. Cette orientation se traduit par une surproduction par rapport aux besoins de notre territoire et une nécessité d'exporter. A l'inverse, nous ne produisons pas assez dans certaines spéculations et dépendons donc d'importations. La crise actuelle nous rappelle la nécessité de tout faire pour améliorer l'autonomie alimentaire de notre territoire et éviter des situations de filières trop déficitaires.

L'exemple emblématique est celui de la filière pommes de terre. A l'échelle nationale, nous produisons seize fois plus que les besoins de la population au niveau belge2. C'est aussi le cas pour les filières viande lorsque l'on s'intéresse aux chiffres belges (échelle à laquelle ces filières s'organisent). Pour la filière porc, le taux d'autosuffisance (rapport entre la production et la consommation locales) est estimé à 252% ce qui signifie que nous produisons plus de 2 fois ce que nous consommons en Belgique³. Le taux d'autosuffisance pour la filière viande bovine est de 160% et celui de la viande de volaille de 241%4. Pour la filière lait et les produits laitiers liquides, ce taux est évalué à 135%5. Surtout, nous exportons près de la moitié de notre production dédiée à cette catégorie de produits. Le taux d'approvisionnement en légumes est de 149%. Ces filières se retrouvent face à la nécessité d'exporter et sont donc dépendantes de la situation des marchés européens et mondiaux (libéralisés et concurrentiels). En cas de fermeture de certains marchés comme durant la crise actuelle, les conséquences peuvent être désastreuses pour ces filières et les producteurs.

l'échelle wallonne. constats sont différents. à l'exception de la pomme de terre dont nous produisons aussi 16 fois plus que les besoins de la population (en tenant compte de la population bruxelloise dans les calculs)7. Pour les autres productions, le poids de la Flandre est très important. A l'échelle wallonne, nous savons que nous ne sommes pas autosuffisants en viande de volaille ou de porcs. Pour le lait, la production wallonne couvre les besoins de la population wallonne et bruxelloise en produits laitiers (taux de couverture des besoins de 104%)8. Si l'ensemble de la production était valorisé sur le territoire et que

 La crise actuelle nous rappelle la nécessité de tout faire pour améliorer l'autonomie alimentaire de notre territoire.

nous n'importions plus de produits laitiers, nous pourrions être en autosuffisance et ne plus dépendre des marchés extérieurs. En Wallonie, d'autres filières sont largement déficitaires. C'est le cas des fruits et légumes frais, le taux d'auto-approvisionnement étant de 17%9. Le taux de couverture des besoins en céréales pour l'alimentation humaine est de 34%¹⁰ (en tenant compte de la population bruxelloise).



En Wallonie, nous ne sommes pas autosuffisants en viande de volaille.

IMPORTATION D'ENGRAIS ET DE SOJA NON EUROPÉENS, OÙ SONT LES FAILLES ?

a crise due à la pandémie de Covid-19 nous rappelle que notre agriculture est dépendante de l'importation de matières premières non européennes et qu'en cas de crise soutenue avec fermeture des frontières, cela pourrait être beaucoup plus grave de conséquences sur notre capacité de production agricole. Continuer à soutenir un tel système oblige les agriculteurs à devoir faire face à la volatilité des prix sur les marchés mondiaux (à l'exemple du soja dont le prix au 1er avril était supérieur de 11% (et + 50% pour le soja bio !))11.

Le soja, la «fausse bonne idée»

Aux origines de la PAC, l'UE a décidé de protéger plusieurs marchés de productions agricoles européennes (céréales, produits laitiers, viande, ...) faisant circuler ces denrées à prix élevés dans notre continent. En échange de ce protectionnisme, les États-Unis ont négocié de pouvoir exporter vers l'Europe certains de leurs produits, dont le soja, sans frais de douane (ou très bas) ; ces produits, à destination animale principalement, circulaient donc à prix très bas en Europe. Cet accord date de 1962, lors du « Cycle de Dillon » au sein du GATT (devenu l'OMC en 1995)12.

Cette situation a changé le comportement des agriculteurs européens. Les opportunités commerciales les ont incités à produire des denrées se vendant au prix fort (céréales entre autres) en laissant aux américains le soin de leur fournir à bas prix la protéine pour nourrir nos élevages. Ce faisant, l'agriculture européenne a, en grande partie, perdu la complémentarité entre la culture et l'élevage.

En 2017, 81% du soja importé dans l'UE provenait du Brésil, Argentine et Etats-Unis réunis. Au sein de l'UE. ce sont les volailles qui représentent la plus grosse part de besoin en soja (50%), suivis des porcs (24%). Les vaches laitières et les bovins allaitants représentent respectivement 16 et 7% des besoins européens en soja13. Ces dernières années. l'autosuffisance

de l'UE en soja était d'environ 7% (2,5 Mt de graines produites contre 33 Mt importées).

La production industrielle du soja en Amérique du Sud est entre autres responsable d'expropriations massives paysans (se retrouvant sans terre) et d'une déforestation intense. Continuer à dépendre de cet aliment non européen impose d'accepter l'impact environnemental dû aux transports et le désastre écologique qu'il occasionne!

Engrais, stop ou encore?

Au sein de l'UE, la consommation des principaux engrais minéraux (NPK) tend à se stabiliser voire à diminuer grâce aux normes environnementales et à l'amélioration des pratiques agricoles (entre 1980 et 2010, la consommation de l'UE est passée de 29% à 9% de la consommation mondiale)14. Bien que l'UE soit autosuffisante en ressources potassiques et dispose des installations industrielles permettant de produire

des engrais azotés et phosphatés, elle reste dépendante de l'importation de matières premières permettant la production de ceux-ci, et suscite donc, d'importantes inquiétudes en raison de la pression concurrentielle des pays émergents. La spécialisation d'une partie des exploitations vers les grandes cultures (perte de l'élevage et donc d'engrais organiques) les a rendues dépendantes de la fertilisation minérale. Ces exploitations sont donc vulnérables face aux aléas des marchés mondiaux.

De plus, ce secteur comporte des externalités négatives (comme pour la filière du soja), à savoir la pollution environnementale due à l'extraction des matières premières, leur transport, leur transformation en engrais de synthèse (75% de la production mondiale d'ammoniac se fait aujourd'hui par combustion de gaz naturel (le dihydrogène produit permet de capter l'azote de l'air)) et enfin leur utilisation.



La culture de soja exproprie massivement les paysans en Amérique du Sud.

UN SECTEUR DE LA TRANSFORMATION À REPENSER EN PROFONDEUR

e secteur de la transformation agro-alimentaire s'est peu à peu spécialisé et tourné vers l'exportation. Certaines filières sont absentes ou mal structurées et ne permettent pas de ■ valoriser nos productions sur notre territoire. Une situation problématique en cas de crise majeure. Pour d'autres, comme par exemple celle du lait, les chaînes logistiques ne sont pas forcément calibrées pour fournir les produits adaptés aux besoins intérieurs (le manque de lait de consommation au début de la crise actuelle illustre bien ce phénomène). Ainsi, malgré des capacités de production importantes, nous avons structuré des filières déficientes qui ne répondent pas complètement aux demandes de notre territoire et ne permettent pas d'assurer notre souveraineté alimentaire.

Des (gros) outils de transformation tournés vers l'exportation

Le secteur de la transformation s'est fortement concentré en Wallonie ces dernières décennies. On pense au secteur de la pomme de terre, bien sûr, mais aussi à la viande ou au lait. À titre d'exemple, 6 entreprises (Clarebout, Lutosa, Agristo, Mydibel, Ecofrost, Farm Frites) contrôlent 90% du marché belge de produits surgelés à base de patates. À l'échelle nationale, le nombre de laiteries est quant à lui passé de 95 à 15 depuis le milieu des années 1970. On rappellera également la disparition importante des abattoirs de proximité depuis les années 90, avec une chute de plus de 60% du nombre d'abattoirs sur notre territoire.

diminution du nombre La d'infrastructures s'est inévitablement accompagnée de leur agrandissement. Au fil du temps, les principales industries de transformation se sont modernisées pour accueillir de grands volumes de production majoritairement destinés à l'export, délaissant le développement de filières locales.

Sur le terrain, le dimensionnement grandissant des industries agro-alimentaires a exclu peu à peu les fermes diversifiées de petite et moyenne tailles incapables de fournir les quantités exigées. Faute d'accessibilité aux outils de transformation,

des agriculteurs et des agricultrices ont également dû abandonner certaines spéculations. Cette fuite en avant a poussé de nombreuses exploitations à se spécialiser et à s'agrandir au détriment de leur résilience face aux crises.

La perte de la maitrise des outils de transformation

Cette concentration de l'offre a provogué une perte de contrôle progressive des outils de transformation par les agriculteurs et les agricultrices. Cantonné au maillon de la production, leur pouvoir de négociation au sein de la chaîne s'est fortement restreint face à l'agro-industrie qui impose désormais les prix. Rappelons que la grande majorité de ces entreprises est dirigée par des individus dont le mandat est de contenter les actionnaires et les créanciers. La maximisation des profits passe notamment par une diminution des coûts de production et donc du prix d'achat des matières premières, en l'occurrence, le fruit du travail des agriculteurs.

Le manque d'outils de transformation de petites et moyennes tailles en Wallonie

Pour finir, la Wallonie compte aujourd'hui trop peu d'outils de transformation accessibles aux agriculteurs diversifiés, notamment en termes de moulins, conserveries, légumeries

Le dimensionnement grandissant des industries agroalimentaires a exclu peu à peu les fermes diversifiées. »

ou malteries. Cette insuffisance d'infrastructures empêche une valorisation locale de nos productions agricoles voire carrément le développement de filières potentielles, entraînant une perte de la plus-value pour les agricultrices et les agriculteurs. Les céréales panifiables sont à ce titre un cas emblématique. En effet, les producteurs désireux de réinvestir cette filière pour alimenter des artisans locaux (boulangers, biscuiteries,...) éprouvent auiourd'hui de nombreuses difficultés à trouver un meunier capable de moudre leurs grains en farine. Ce chaînon manquant bloque l'émergence d'une filière locale, nous rendant dépendants des importations. Pourtant. la Wallonie possède toutes les compétences techniques pour produire des céréales panifiables dans ses fermes.

CONCLUSION

Coincé entre l'amont et l'aval. le secteur de la transformation a une place compliquée au sein des filières. Repenser nos systèmes de transformation implique en effet une adaptation de l'ensemble de la chaîne, de la production aux modes de commercialisation. Pourtant, comme mentionné en première partie de dossier, tous ces maillons intimement dépendants devront évoluer conjointement pour construire un système alimentaire véritablement résilient.



DES CONDITIONS DES TRAVAILLEURS RURAUX ET PAYSANS BRADÉS, TOUT AUTANT QUE LES PRIX

uite à l'apparition du Covid-19, un des premiers vents de panique qui a soufflé au sein de notre secteur agricole fut causé par les prédictions de pénurie de main d'œuvre agricole. Le Covid-19 avait mis le doigt sur notre dépendance à une main d'œuvre ouvrière étrangère. Pour la FUGEA, cette visibilité nous renvoie à la question de la place donnée par la société aux paysans et travailleurs ruraux du monde entier. Cela ne vous étonnera pas, le tableau n'est pas beau.

Quand l'Europe a fermé ses frontières pour contenir la propagation du Covid-19, certains exploitants agricoles ont tiré la sonnette d'alarme. En effet. les fermetures de frontières ont tari de toutes parts les sources de travailleurs saisonniers étrangers au pays. Il faut savoir que l'Allemagne a recours à 300.000 saisonniers étrangers et allemands, et l'Italie à 370.000 saisonniers étrangers¹⁵. Autant dire que cette conséquence du Covid-19 a fait trembler les entreprises agricoles euro-péennes. En Belgique, nous avons besoin annuellement d'au moins 56.000 saisonniers dans les secteurs horticole (majoritairement) et agricole. La Wallonie, elle, a recours à 6.000 saisonniers, dont 80% proviennent de l'étranger (Bulgarie, Pologne, Ukraine, Roumanie,...). Face à cette

pénurie, le secteur wallon a mis sur pied la plateforme Jobs Easy-Agri afin de mettre rapidement en relation les agriculteurs offrant du travail et toutes les personnes désireuses de poster leur candidature. Il nous fallait une réponse efficace face à une situation potentiellement catastrophique de voir les fruits et légumes pourrir au champ.

Les travailleurs saisonniers ont ce bénéfice d'apporter une réponse rapide et flexible aux exigences saisonnières du travail agricole.

Cette dépendance à l'emploi saisonnier soulève cependant questionnements guelgues de la FUGEA face à la valeur donnée au travail agricole par notre société. Les travailleurs saisonniers sont apparus comme essentiels alors Les fermetures de frontières ont tari de toutes parts les sources de travailleurs saisonniers.

qu'il s'agit d'une main d'œuvre « bon marché ». Le revenu horaire brut en cultures fruitières et maraîchères est de 9,26 € et de 9,46 € en agriculture. En guise de comparaison, on constate qu'en Belgique le coût horaire moyen de la main d'œuvre est estimé à 39,7 euros, à 6,9 euros en Roumanie et 5,4 euros en Bulgarie.(voir Graphe 1).

Le bas revenu d'un saisonnier agricole en Belgique correspond donc au revenu moyen appliqué en Europe de l'Est. Pourtant, ce revenu est associé à un travail rude, répétitif, voire harassant et pour lequel les droits sociaux sont quasi

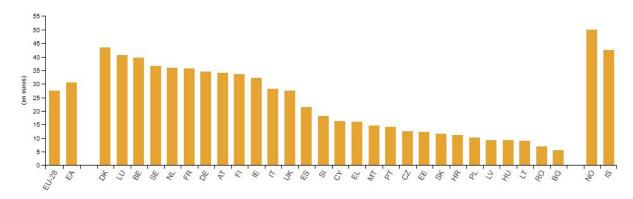


Figure 1 : Coûts horaires de la main d'œuvre estimés, 2018 (Source : Eurostat)

inexistants: pas de droit aux vacances annuelles, ni aux allocations familiales, de pension, etc. Rien d'étonnant qu'il y ait un manque d'attractivité pour cet emploi au sein de nos concitoyens. De surcroit, sans représentation syndicale ou collective, le saisonnier travaille sous la pression de ne pas avoir de droit à la parole en cas de conflit avec son

employeur. Les conditions de travail dépendront donc uniquement de la considération et de l'écoute que l'employeur accordera à ses ouvriers saisonniers.

Face à ce constat, ne serait-il pas juste de pointer également du doigt les conditions de travail avec lesquels nos agriculteurs, indépendants, doivent

faire face: des heures de travail que l'on ne compte pas, du temps libre difficile à dégager, une pression constante qui les pousse à produire plus à des prix de plus en plus bas et une surcharge de travail qui mène parfois à l'épuisement?



²Chiffre pour l'année 2015, basé sur le rapport « Etat des lieux et scénarios à horizon 2050 de la filière des pommes de terre en Région wallonne » de l'UCLouvain

³Chiffre pour l'année 2018 issu de Statbel 2020

⁴Idem

⁵Chiffre pour l'année 2012 issu de Statbel 2020

⁶Chiffre pour la période 2012-2013 issu de Statbel 2020

⁷Chiffre pour l'année 2015, basé sur le rapport « Etat des lieux et scénarios à horizon 2050 de la filière des pommes de terre en Région wallonne » de l'UCLouvain

[®]Chiffre pour l'année 2015, issu du rapport « Etat des lieux et scénarios à horizon 2050 de la filière lait en Région wallonne » de l'UCLouvain ⁹Chiffre issu du « Plan de développement stratégique de la filière horticole 2018-2028 »

¹⁰Chiffre pour l'année 2015, issu du rapport « Etat des lieux et scénarios à horizon 2050 de la filière des céréales en Région wallonne » de l'UCLouvain

^{11°} Collège des Producteurs - Observatoire des filières https://filagri.be/actualites/covid-19-observatoire-des-filieres/»

 ¹²L'Organisation Mondiale du Commerce et l'agriculture, Collectif Stratégies Alimentaires, Novembre 1999.
 13Mordue de viande, l'Europe alimente la crise climatique par son addiction au soja, Greenpeace, Juin 2019

¹⁴Le marché des engrais, la volatilité des prix et la dépendance de l'agriculture européenne, Lecuyer B., Chatellier V., Daniel K., Février 2013

PISTES DE SOLUTIONS, LE PAS D'AVANCE DE LA FUGEA

a crise du covid-19 rappelle donc la nécessité de revoir notre système alimentaire. Des solutions existantes sont défendues par la FUGEA depuis de nombreuses années. La situation actuelle ne fait que les conforter.

Parmi, les failles de notre système, nous avons évoqué d'une part la structuration des filières et d'autre part les niveaux de production des filières : surproduction et dépendance aux exports pour certaines, faible autonomie et dépendance aux importations pour d'autres. Ces constats sont importants pour évaluer la résilience de notre système alimentaire. Une priorité devrait être de raccourcir très significativement les filières pour améliorer la résilience et l'approvisionnement alimentaire de notre société. Nous ne plaidons pas pour un repli sur soi avec une Wallonie autonome et sans échanges commerciaux. Notre agriculture est dépendante de notre contexte pédoclimatique et des compétences de nos agriculteurs. Certaines productions, comme la viande bovine, doivent se maintenir même si nous devons en exporter une partie. Cependant, il nous parait nécessaire de limiter notre dépendance aux exportations et aux importations. Pour y arriver certaines productions déficitaires doivent être soutenues en priorité. Cette stratégie, si elle est couplée à une relocalisation des filières, permettrait aux producteurs de sortir de la dépendance aux marchés mondiaux et leur instabilité.

Le modèle de production doit être questionné. Les exploitations engagées dans une agriculture autonome et liées à leur environnement doivent être soutenues. Les externalités poCertaines productions déficitaires doivent être soutenues en priorité. >>

sitives des fermes autonomes vis-à-vis de l'environnement et de la société doivent être reconnues, financées et favorisées financièrement. Un des freins limitant la transition vers plus d'autonomie est la complexité de la législation; cela s'est avéré notamment dans le domaine des semences de ferme ou de la transformation à la ferme. Nous désirons favoriser l'élevage wallon herbager (bovins, ovins et caprins au pâturage) et les fermes en polyculture-élevage, spécifiquement adaptées à notre région. La complémentarité entre élevage et cultures permet de se passer fortement, totalement, voire d'intrants (engrais, aliments, produits

phyto ...). Nous voulons que la diffusion des pratiques soit renforcée (réseaux de fermes pilotes, groupes d'échanges entre pairs, parcours de formation, accompagnement...) et que leur adoption dans les exploitations soit facilitée. Augmenter la recherche et les possibilités techniques et législatives pour évoluer vers des systèmes autonomes maximisant les synergies dans l'agroécosystème. Nous demandons que la recherche autour des modèles agricoles les plus résilients face au dérèglement climatique soit soutenue et que les résultats puissent être vulgarisés le plus largement possible.

La relocalisation de nos filières ne pourra s'opérer sans une valorisation locale plus élevée de nos productions agricoles à travers la transformation.



La relocalisation de nos filières ne pourra s'opérer sans une valorisation locale plus élevée. (photo Krasnyi Collective)



Les pouvoirs publics ont ici un rôle important à jouer en soutenant en priorité la création d'outils de transformation adaptés à de plus petits volumes de production. Un futur résilient passera aussi par une multiplicité d'infrastructures situées à proximité des fermes, et non pas par l'agro-industrie tournée vers l'export et alimentée par des produits agricoles achetés à bas coût. Pour créer des filières durables, les agriculteurs et les agricultrices doivent être impliqués dans la création de ces nouveaux outils afin de reprendre le contrôle sur la transformation et par conséquent sur les prix. Néanmoins, comme expliqué précédemment, redévelopper le maillon de la transformation indépendamment du reste de la filière ne suffira pas. L'ensemble de la chaîne doit s'adapter pour assurer la résilience du système. La liste des changements à opérer est longue, mais pas irréalisable. Tout d'abord, il faut redévelopper les savoir-faire artisans par des formations de qualité mais aussi réviser les exigences de l'AFSCA en fonction des réalités des ateliers de transformation de plus petite taille. Redécouvrir certaines productions comme les céréales panifiables s'avère également indispensable. Par ailleurs, la résilience a forcément un prix que le consommateur doit accepter de mettre et une saveur moins standardisée, qu'il doit accepter de goûter.

Nous ne pouvons plus accepter que le maintien de la production alimentaire se fasse au détriment de la santé, des droits et de la dignité des travailleurs.

Outre le renforcement de notre résilience, la relocalisation de nos filières créera de l'emploi de qualité en zone rurale. Pour la FUGEA, la crise sanitaire actuelle du Covid-19 n'a mis en lumière que des déséguilibres socio-économiques déjà préexistants. Pour la FUGEA, cette main d'œuvre à bas coût, qu'elle soit saisonnière ou régulière, est un terreau idéal pour nos filières agro-industrielles qui courent derrière les prix les plus bas. Nous ne pouvons plus accepter que le maintien de la production alimentaire se fasse au détriment de la santé, des droits et de la dignité des travailleurs ruraux. La transition doit permettre de valoriser le travail agricole, d'augmenter l'attractivité du métier et inverser l'exode rural. Il est incontestable que cette attractivité passera par une meilleure rémunération et des revenus justes. A ce titre, les instances politiques ont un grand rôle à jouer en mettant par exemple en place des outils de régulation pour garantir des prix rémunérateurs. C'est ce que nous revendiquons actuellement pour éviter une nouvelle crise laitière. En outre, nous

plaidons pour une meilleure répartition de la valeur ajoutée entre les acteurs des filières. Cela passe par un renforcement de la capacité de négociation des agriculteurs mais aussi par plus de transparence. La mise en concurrence de notre agriculture avec des productions ne respectant pas nos normes doit également cesser ; une concurrence déloyale qui se traduit inévitablement par une pression à la baisse des prix. Les annonces concernant l'accord entre l'Union Européenne et le Mexique ne vont pas en ce sens. Au niveau des concitoyens et de leur portefeuille, les produits alimentaires doivent regagner leur titre de noblesse. Il faut aider les communautés à améliorer leur alimentation et leurs choix alimentaires. L'attractivité du métier passera également par l'amélioration des conditions de travail des indépendants et par le maintien des fermes à taille humaine où le chef d'exploitation reste connecté au travail de terrain et de ses ouvriers. Pour endiquer l'exode rural, il faut également favoriser véritablement l'installation des jeunes via l'accès à la terre et un soutien fort aux projets d'installation et de diversification.

Ces constats et solutions étaient déjà repris dans le cahier de revendications 2019 de la FUGEA. Ce sont ces revendications que nous défendons au jour le jour dans nos activités de syndicat.

Réorienter la Politique Agricole Commune

- > Mettre en place une Politique Agricole et Alimentaire Commune (PAAC) pour mettre en cohérence les politiques relatives aux systèmes alimentaires en Europe ;
- > Utiliser la période transitoire pour amorcer la transition de nos systèmes.

Protéger nos productions locales soumises à des contraintes environnementales et sanitaires strictes.

S'opposer fermement aux traités de libre-échange (ou à minima inclure une exception agricole) impliquant des importations de viande étrangère pourtant disponible localement.

Assurer un revenu décent aux agriculteurs

- > Mettre en place des mécanismes (outils de régulation, etc.) pour garantir un prix rémunérateur aux éleveurs :
- > Renforcer la capacité de négociation des éleveurs et la transparence sur la formation des prix (observatoire des prix).

Favoriser une valorisation locale plus élevée de nos productions agricoles

- > Faciliter la mise en place d'outils de transformation (moulins, ateliers de découpe, outils de stockage,...);
- > Simplifier les démarches administratives associées au développement de halls-relais ;
- > Adapter les législations relatives à l'AFSCA à la réalité des ateliers de transformation de plus petite taille;
- > Redévelopper les savoir-faire artisans grâce à des formations accessibles et de qualité (boulanger, bouchers,...).

Faciliter l'évolution des systèmes d'élevage

- > Soutenir l'élevage herbager autonome via un renforcement de la diffusion des pratiques (réseaux de fermes pilotes, groupes d'échanges entre pairs, parcours de formation, accompagnement...) et leur adoption dans les exploitations;
- > Faciliter la réalisation d'évaluation technico-économique dans les exploitations couplant un état des lieux et des pistes de réflexions pour faire évoluer le système.

Favoriser des techniques culturales innovantes

- > Augmenter la recherche et les possibilités techniques et législatives pour évoluer vers des pratiques de cultures associées, de conservation des sols, de culture de variétés plus résistantes;
- > Favoriser les pratiques culturales qui tendent vers une réelle diminution de l'utilisation d'intrants (engrais minéral et PPP) en grandes cultures.



En tant que syndicat reconnu, et grâce au soutien de ses membres, la FUGEA défend les intérêts des agriculteurs et des éleveurs lors des concertations politiques, auprès de l'Administration ou encore de la société civile.

Plus que jamais, nous devons protéger et défendre notre modèle agricole : celui d'une agriculture durable. A ce titre, et comme développé dans ce dossier, nous prônons une agriculture paysanne où l'agriculteur reste au centre de nos préoccupations, une agriculture rémunératrice et en phase avec les attentes des consommateurs.

Nous privilégions également l'action en organisant des manifestations, des séances d'informations ou de démonstrations.

Pour développer ces actions et atteindre nos objectifs, les cotisations versées par nos adhérents constituent un bagage indispensable.

Cette cotisation permet :

- d'apporter une voix supplémentaire pesant dans la balance de vos revendications;
- de participer à la réflexion sur l'avenir du secteur lors de concertations ;
- une information continue à travers une newsletter et votre mensuel «la Lettre Paysanne»;
- un accès à nos services à un tarif avantageux.

Chaque adhérent contribue par ailleurs à la pérennité du syndicat et à une défense de qualité.



— VOUS SOUHAITEZ PARTAGER VOS IDÉES ET SOUTENIR NOS ACTIONS? -

Rejoignez-nous!

- Montant: 50 euros*
- Compte:

BE05 0682 1502 4775

Communication : Nom Prénom - adresse email - numéro de téléphone

Plus d'infos?

Contactez-nous via l'adresse info@fugea.be ou téléphonez au 081-23.00.37

*20 € pour les - de 25 ans et les non agriculteurs

(** TOUS LES 3 MOIS POUR LES NON-MEMBRES)

LA FUGEA, C'EST AUSSI :

DES ACTIONS POLITIQUES

- Organisation des Comités Directeurs mensuels;
- Défense d'une régulation de la production ;
- Refus des accords de libreéchange mettant en danger notre agriculture;
- Défense de vos intérêts dans les négociations sur la reforme du bail à ferme;
- Participation active au Conseil wallon du bien-être animal pour défendre votre métier;
- Intégration aux groupes de travail Vente directe « B 2 C » et « B 2 B » de l'AFSCA;
- Demande de simplification administrative des démarches imposées par l'administration;
- Adhésion aux différents groupe de travail et comités consultatifs sur l'agriculture biologique;
- Défense, mobilisation et communication dans le cadre de crises telles que Véviba, la PPA;
- Accompagnement des dossiers de demande d'aides à l'installation et à l'investissement ADISA;
- Suivi des Pôles « Ruralité » et « Aménagement du territoire », Collège des Producteurs.

DES ACTIONS POUR L'ENVIRONNEMENT

- Organisation du Salon Professionnel de l'Autonomie Fourragère;
- Organisation de visites de fermes et de réunions d'informationet de rencontre sur l'autonomie des fermes;
- Réalisation d'un agenda agricole wallon.

DES FORMATIONS ET SOLUTIONS POUR LES JEUNES

- Organisation de cours A et B : Ath, Bastogne, Herve et Namur;
- Organisation de cours C: insémination, fromagerie, maraîchage, Permis G...;
- Organisation et suivi des stages nécessaires aux aides ADISA;
- Animations diverses sur l'agriculture durable et agroécologique;

٠...







SIMPLIFIEZ VOTRE QUOTIDIEN, FAITES APPEL AUX SERVICES DE LA FUGEA

La FUGEA vous soutient dans vos démarches administratives et vous propose :

- Réalisation de vos dossiers
 ADISA Installation et investissement (consultants agréés);
- · Comptabilité de gestion ;
- Déclaration de superficie (PAC) via Pac-On-Web;
- Permis environnement (classe 2 et 3);
- · Listing TVA informatisé;
- Fiches honoraires des frais vétérinaires;
- Conseils et encadrement de vos projets;
- Conseils environnementaux MAE-SIE.

Faire appel à nos services, c'est soutenir notre mouvement!

Nous restons bien entendu à votre disposition pour tout renseignement complémentaire :

Valérie Lambert 081/23 00 37 · vl@fugea.be





RECONSIDÉRER NOTRE SYSTÈME ALIMENTAIRE

Dossier tiré de la Lettre Paysanne, n°99 - mai 2020 Photo de couverture - Timothée Petel Ont participé à ce dossier :

Yves Vandervoorde, Astrid Ayral, Emilie Guillaume, Stéphane Pigeon, Valérie Lambert, Maïté Defourny, Isabelle Tyzo Timothée Petel, Catherine Wauthier, Raphaël Lesne, Fanny Dupont et Sébastien Maes

